

Huit scénarios pour Theresa May en cas de “non” à son Brexit

- Les députés britanniques rejeteront très probablement ce mardi soir l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE).
- Huit scénarios sont envisageables.
- Les Européens ont essayé de donner un coup de pouce à Theresa May.

À savoir

Une centaine de députés européens se sont dits prêts à soutenir une éventuelle demande de Londres de faire une pause dans le processus du Brexit, dans un courrier destiné aux Britanniques et publié lundi.

En décembre, la Cour de justice de l'Union avait estimé que le Royaume-Uni pouvait seul décider de renoncer à quitter l'UE. En revanche, un délai dans le processus ne pourrait être accordé qu'avec l'aval unanime des Vingt-sept.

Éclairage Tristan de Bourbon
Correspondant à Londres

Ce mardi 15 janvier, les députés de la Chambre des communes sont appelés à approuver l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) et la déclaration politique qui l'accompagne. Ces deux textes doivent permettre au pays de passer la première étape vers le Brexit. La seconde étape sera le passage de la loi sur l'accord de retrait et la troisième la ratification de l'accord par le Parlement britannique. Le vote ne devrait pas intervenir avant 22 h (heure belge).

Au regard des forces en présence, la position de Theresa May paraît très compliquée: sans un énorme retournement de situation, elle n'obtiendra pas les 320 votes nécessaires (sur 639 députés votants, puisque les sept élus du parti nord-irlandais Sinn Féin, le président conservateur de la Chambre des communes, ses deux adjoints et un député travailliste ne sont pas autorisés à voter).

En effet, 72 des 317 députés conservateurs ont indiqué leur intention de rejeter son accord. Elle peut compter sur 216 votes conservateurs en sa faveur, auxquels pourraient se raccrocher 39 autres, en plus de seulement quatre députés travaillistes et un libéral démocrate. Le compte n'y est clairement pas.

Dès lors, se pose la question des scénarios qui se présentent à la Première ministre :

Option 1: Theresa May démissionne

Cette option est peu probable, en tout cas immé-

diatement après le vote. Theresa May a déjà montré qu'elle ne démissionnerait pas au premier obstacle.

Option 2: Theresa May est renversée

La dirigeante conservatrice ne peut plus être renversée par ses propres troupes pendant les douze prochains mois puisqu'elle a remporté un vote de confiance à son égard mi-décembre. Elle peut en revanche être renversée lors d'un vote de défiance organisé par le Parti travailliste ou le Parti national écossais contre son gouvernement. Il faudrait pour cela que des élus conservateurs se lient à eux, le Parti démocratique unioniste (DUP) ayant fait savoir qu'il ne voterait pas avec l'opposition.

Illusoire actuellement, cette option deviendra crédible si Theresa May décide de voguer pour un “no deal”, une sortie de l'UE sans accord, une option rejetée par la majorité des députés de son camp. Si l'opposition parvient à gagner ce vote de défiance, Theresa May sera forcée de démissionner.

Le Parti conservateur et le Parti travailliste auront alors quatorze jours pour tenter de former un gouvernement. Si aucun n'y parvient, ce qui paraît probable au regard du morcellement des alliances, le Parlement sera automatiquement dissous et une élection anticipée organisée.

Option 3: une élection anticipée

Theresa May décide de réclamer la dissolution du Parlement pour sortir de l'impasse. Il faudrait pourtant que les deux tiers des communes votent

en faveur d'une élection, ce qui paraît peu probable: les conservateurs craignent d'être balayés par le Parti travailliste.

L'autre possibilité, bien plus crédible, serait provoquée par le renversement du gouvernement de Theresa May et l'impossibilité de lui trouver un remplaçant (voir option 2).

Option 4 : un second référendum

Ni la direction du Parti travailliste ni celle du Parti conservateur n'y sont favorables. Cette option pourrait en revanche se concrétiser en cas de blocage total de la situation.

Option 5 : la révocation de l'article 50

Le Royaume-Uni peut révoquer unilatéralement la notification de son intention de quitter l'UE. Jamais Theresa May n'optera pas pour cette option.

Option 6 : une sortie de l'UE sans accord

Elle interviendra normalement si les communes ne s'entendent ni sur un accord de sortie de l'UE ni sur l'organisation d'une élection anticipée ni sur la tenue d'un second référendum. Il est pourtant probable que de nombreux députés conservateurs aideront alors le Labour à renverser Theresa May et qu'une élection anticipée sera organisée (voir

option 2).

Option 7 : reproposer l'accord au vote des députés la semaine suivante

"Le plus important pour Theresa May sera de savoir combien de députés ont rejeté l'accord, qui ils sont et qui l'a soutenue", indique Brigid Fowler, une juriste spécialiste du processus parlementaire. *"Elle saura alors quoi obtenir des vingt-sept pour les faire changer d'avis."* Si elle y parvient, elle modifiera légèrement le texte appelé à être approuvé, ce qui lui permettra de le représenter au vote des députés. Pour Brigid Fowler, *"le plus probable est que lors de ce second vote, les députés qui ne sont pas contents avec l'accord mais refusent catégoriquement une sortie de l'UE sans le moindre accord ou craignent un second référendum s'abstiennent pour ne pas l'avoir sur la conscience"*. En cas de nouvel échec, toutes les options précédentes se retrouveront sur la table.

Option 8 : le Parlement prend le contrôle

C'est la dernière rumeur qui agite Westminster: une poignée de députés conservateurs favorables à un Brexit avec maintien dans l'union douanière ou à la tenue d'un second référendum chercheraient une faille législative leur permettant d'imposer la marche à suivre au gouvernement. Une première à la hauteur du chaos actuel.

Theresa May brandit la menace d'une paralysie du pays

Il règne au Royaume-Uni un air de fin de campagne électorale. L'ambiance de ces ultimes heures où les candidats des différents partis cherchent à mettre K.-O. l'adversaire et les mèneraient vers le pouvoir. À la différence près que, à de rares exceptions, les seuls protagonistes de ce conflit politique sont les députés du parti conservateur et que ce n'est pas la population qui est appelée à voter ce mardi, mais ses représentants de la Chambre des communes.

Ces dernières heures, la Première ministre Theresa May a défendu son programme en deux étapes. Tout d'abord à travers un discours prononcé lundi à Stoke-on-Trent, une ville du centre du pays où 69,4% des électeurs s'étaient prononcés en faveur d'une sortie de l'Union européenne, lors du référendum du 23 juin 2016. Le lieu idéal pour rappeler aux députés que *"pendant la campagne, les deux camps étaient en désaccord sur de nombreuses choses, mais étaient unis sur une : les politiciens appli-*

queraient ce que le peuple britannique aurait décidé".

Alors que la possibilité d'une sortie du Royaume-Uni sans accord avec l'UE ("no deal") est montée en épingle par ses ministères depuis deux mois, elle a précisé : *"Au regard des événements de ces sept derniers jours à Westminster, je juge qu'il est plus probable que son résultat soit une paralysie qui risque de mener à pas de Brexit."*

Un vote se respecte

Elle a donc réservé la plus grande partie de son attaque à ceux qui aujourd'hui *"veulent retarder ou même arrêter le Brexit et qui utiliseront tous les outils disponibles pour ce faire"*. Elle estime en effet que *"la foi des gens dans le processus démocratique et dans leurs politiciens souffrirait un dommage irréparable"* et que cela

enverrait le message *“à des communautés comme Stoke que leur voix ne compte pas pour Westminster”*. Sans les citer, la responsable britannique a bien marqué la différence avec la France, les Pays-Bas ou l’Irlande, où les résultats des référendums sur l’Europe contraires à la volonté des dirigeants furent balayés, en rappelant que *“nous n’avons jamais eu de référendums au Royaume-Uni dont nous n’ayons pas honoré le résultat”*.

Theresa May n’a pas placé que les partisans d’un second référendum devant leurs responsabilités. Lors d’un discours à la Chambre des communes

À Stoke-on-Trent, 69,4 % des électeurs s’étaient prononcés en faveur d’une sortie de l’Union.

lundi en fin de journée, elle a rappelé qu’un non-accord avec les Européens (*“no deal”*) impliquerait qu’il n’y ait *“ni période de transition, ni coopération sur la sécurité, ni garanties pour les citoyens britanniques à l’étranger, ni certitude pour les entreprises et les travailleurs à travers le Royaume-Uni”* et entraînerait aussi *“des changements dans la vie quotidienne en Irlande du Nord qui pourraient mettre l’avenir de notre union en danger”*.

Ces attaques ont fait bondir le parti démocratique unioniste (DUP), l’allié

parlementaire du parti conservateur, aujourd’hui résolument opposé à l’accord négocié par Theresa May. *“Ce commentaire [...] n’est rien d’autre que de la volonté d’effrayer”*, s’est agacé le député Nigel Dodds, assurant que Dublin n’avait aucunement l’intention de mettre en place une frontière dure en cas de *“no deal”*. Pourtant, pourrait-il en être autrement? Car les biens entrant et sortant du Royaume-Uni vers l’UE devront bien être contrôlés et taxés.

Theresa May a aussi souligné que la lettre que lui ont adressée lundi le président du Conseil européen Donald Tusk et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker apportait de nouvelles assurances sur la durée du filet de sécurité irlandais. Sans convaincre la plupart des intervenants.

L’ancien ministre en charge de la sortie du Royaume-Uni, Dominic Raab, l’un de ses plus fervents opposants, a également rejeté *“les mauvais termes actuels”* proposés aux Britanniques. Il fait campagne pour une sortie sans accord, estimant que cette option *“ne serait pas une promenade dans un parc, mais ne serait pas non plus la fin du monde”*. Une expression utilisée il y a quelques mois par la Première ministre lors de l’un de ses discours, et qui vient la hanter au pire moment.

TdB, à Londres

L'Union tend la main aux Britanniques

Le marché unique est le bijou de la couronne européenne, il est indivisible et indestructible”, a déclaré ce lundi Margaritis Schinas, porte-parole de la Commission européenne. Comme pour (ré)indiquer, dans un langage familier aux Britanniques, que l'Union peut offrir toutes les clarifications possibles sur l'accord de Brexit soumis au vote ce mardi à la Chambre des communes, mais ne transigera pas sur la défense de son intégrité et de ses intérêts. Dans une lettre publiée lundi, les présidents du Conseil européen et de la Commission, Donald Tusk et Jean-Claude Juncker, ont en effet donné à la Première ministre britannique Theresa May quelques dernières armes pour obtenir de ses députés l'improbable feu vert à l'accord de divorce négocié avec l'UE. Accord qui, ont-ils insisté, est le seul et l'unique possible : “Comme vous le savez, nous ne sommes pas en position d'accepter quoi que ce soit qui modifie ou est contradictoire avec l'accord de sortie.”

Cette lettre ne change donc en rien la donne –elle reprend d'ailleurs les conclusions du sommet européen de décembre 2018. Tout au plus exprime-t-elle, sous une multitude de formes et d'adjectifs, la bonne volonté de l'Union de répondre aux inquiétudes britanniques.

Les dirigeants européens ont surtout essayé d'apporter des nouvelles assurances sur la disposition la plus controversée de l'accord, à savoir le *backstop* irlandais. Ce “filet de sécurité” servira à éviter une frontière physique entre l'Irlande et l'Irlande du Nord au lendemain du divorce, en créant un “territoire douanier unique” qui englobe l'UE et le Royaume-Uni, le temps de trouver un arrangement permanent moins controversé. Aux Brexiters durs, qui suspectent les Européens de vouloir ainsi arrimer indéfiniment Londres à leur union douanière et à leurs règles –voire de la coincer dans l'UE–, M. Juncker a répondu que l'Union “ne souhaite pas que le *backstop* entre en vigueur”. Et que si cela venait à être le cas, précise M. Tusk, ce ne serait que de manière temporaire, “à moins que et jusqu'à ce qu'il soit

remplacé par un accord ultérieur garantissant qu'une bordure dure est évitée”.

La Commission rappelle également que l'alignement de la réglementation britannique sur le droit européen, plus particulièrement en Irlande du Nord n'ira pas “au-delà de ce qui est strictement nécessaire pour éviter une frontière dure”. Et que toute modification au *backstop* n'ira pas sans un accord du Royaume-Uni. Rien de substantiellement nouveau à l'horizon donc, si ce n'est que M. Juncker promet d'explorer des pistes “technologiques” pour mettre fin au *backstop* avant la fin de la période de transition, soit avant 2020. Le journal *The Guardian* a même mis l'emphase sur cette timide promesse européenne.

Des garanties avec une valeur légale

De manière générale, à quelques détails près, les dirigeants de l'UE ont réitéré dans cette lettre les garanties qu'ils avaient déjà offertes à M^{me} May à l'issue d'un sommet européen en décembre. En précisant enfin cette fois, que celles-ci avaient bel et bien une “valeur légale”.

De quoi rassurer les députés britanniques de l'engagement ferme (et donc juridique) des Européens de travailler d'arrache-pied pour trouver une solution alternative au *backstop* irlandais, dans le cadre d'un accord sur la future relation entre l'Union et Londres. M. Juncker

et M. Tusk voudraient d'ailleurs conclure celui-ci “le plus rapidement possible”, mais n'excluent pas la possibilité de prolonger la période de transition, et donc de négociation, au-delà de 2020, si les deux parties en exprimaient le désir.

À deux jours d'un vote crucial sur l'accord de Brexit au Royaume-Uni, cette lettre se voulait un ultime effort européen pour aider Theresa May à éviter un rejet aux conséquences imprévisibles. Mais elle ne résoudra pas à elle seule l'imbroglio politique interne au Royaume-Uni, cette tâche revenant inévitablement aux Britanniques.

Maria Udrescu

Donald Tusk et Jean-Claude Juncker ont tenté d'offrir des garanties pour sauver l'accord de Brexit.